



**AVIS D'EXECUTION DE TRAVAUX  
EN DEHORS DE LA PLAGE HORAIRE ADMISE COMME  
"HORAIRE NORMAL"**

(entre 19h00 et 7h00 ainsi que les fins de semaine et les jours fériés)

L'entreprise contractante (nom et siège social)

\_\_\_\_\_

Titulaire du contrat No. \_\_\_\_\_ est autorisé à travailler, si les conditions figurant au verso du présent formulaire sont remplies aux dates, horaires et lieux suivants :

Dates	Horaire		Lieu	
	de	à	site	bâtiment

Travaux \_\_\_\_\_

Personnel	NOM (en majuscules) et prénom / CERN ID	Entreprise en cas de sous-traitance
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Nom du responsable CERN du contrat	Engagement de l'entreprise contractante	Cachet de l'entreprise
_____	(voir texte au verso)	
	Nom du responsable	
Dept/Groupe _____		
Signature _____	Signature _____	
Le _____	Le _____	



## ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE CONTRACTANTE

L'entreprise certifie que :

1. *Le personnel est*

- *en possession d'un contrat de travail écrit, d'un permis de séjour et/ou de travail et est affilié à la Sécurité sociale, notamment à une Caisse maladie;*
- *en possession des documents de passage trans-frontières;*
- *enregistré par le responsable de la firme contractante au Service Enregistrement du CERN;*
- *en possession d'une carte d'accès et, en cas de passage par la frontière, d'une Attestation suisse ou d'une Autorisation provisoire de travail française en cours de validité.*

2. *Elle a obtenu des autorités françaises ou suisses compétentes les autorisations nécessaires lui permettant de travailler :*

- *en dehors des heures et jours ouvrables;*
- *sur le territoire de l'Etat-hôte autre que celui de l'affiliation à la Sécurité sociale (procédure dite du 'détachement', article 10 de la Convention franco-suisse de Sécurité sociale du 3 juillet 1975).*

*Dans le cas où ces prescriptions ne seraient pas respectées par l'Entreprise contractante, les Services publics français et/ou suisses compétents pourraient interdire, sans que l'Entreprise ne puisse prétendre à aucune indemnisation :*

- *l'accès à un employé ou à l'ensemble des employés mentionnés ci-avant;*
- *l'exécution du travail sur le domaine de l'Organisation.*

*Nota: aucune modification ou adjonction au présent document n'est permise.*

**Diffusion:**

- *original* : *Responsable CERN du contrat*
- *copie* : *Entreprise contractante*
- *copie* : *Service des Secours et du Feu (fire.brigade@cern.ch)*
- *copie* : *Service Accueil et Contrôle d'Accès (access.surveillance@cern.ch)*